



Voici le premier flash de cette nouvelle année pour laquelle nous vous présentons tous nos vœux. Que 2026 soit riche de projets, de découvertes et de rencontres !

Pour l'APACC, 2025 a été une année intense et joyeuse avec l'organisation d'un rendez-vous à Paris pour **fêter les 15 ans** de l'association ; l'initiative d'une **action en direction des DRAC** pour œuvrer à la reconnaissance du conte ; des **rencontres au sein des cabinets des ministères** de l'éducation et de la culture ; des actions communes avec le RNCAP telles que **l'étude sur l'égalité** ou un **chantier autour des formations** et bien sûr une activité dense des différentes commissions.

Cette nouvelle année s'annonce tout aussi dynamique car nous accompagnerons une **étude menée par le ministère de la Culture** portant sur la structuration professionnelle et l'identité artistique de l'art du conte, nous proposerons des actions pour faire se rencontrer artistes et institutions en régions et nous poursuivrons bien sûr les différents chantiers en cours.

A l'époque du démantèlement du service public de la Culture, et plus globalement au sein du monde en feu, **l'APACC est un des espaces pour faire solidarité et penser le monde de demain**. La commission International nous permet notamment de donner des nouvelles régulières des pays traversés par des crises majeures et de leur apporter un soutien selon nos possibilités. Chacun de ces pays témoigne de la nécessité de l'art du conte, pour garder espoir, joie, solidarité, relié-es à la merveille malgré tout.

Nous vous laissons découvrir dans ce flash notre actualité, les travaux en cours des commissions, ainsi que la présentation de notre nouvelle commission. Et comme une nouvelle année commence toujours par de bonnes résolutions, en voici une à tenir : celle de se retrouver lors de **notre prochaine assemblée générale qui se tiendra du 08 au 10 septembre 2026** ! Le lieu vient de se confirmer il y a juste quelques jours, nous serons **en Picardie à Merlieux (02)**.

Bonne lecture !

Commission Egalité



Au sein de la commission égalité, ça bosse dur ! Nos activités sont nombreuses et nos membres motivé-e-s. Voilà donc un petit tour d'horizon de nos chantiers

- Le RNCAP, HF+ (une association militant pour l'égalité des genres dans les métiers de la culture) et l'APACC, vont faire imprimer des **plaquettes sur l'étude de Julie Robert**, une sociologue ayant étudié les disparités de genre dans les programmations du monde du conte. L'idée étant de faire connaître cette étude auprès du plus grand nombre et pas uniquement dans notre monde de conteuses. Elles seront disponibles pour les Biennales Internationales du Spectacle (BIS) de Nantes 2026. **Nous recherchons un lieu pouvant accueillir une conférence de presse** afin de communiquer sur l'étude de Julie Robert et la charte pour une programmation équitable et inclusive. Les idées sont bienvenues auprès de la commission égalité : Cécile L. : lacroix.cecile68@gmail.com
- Rappel : l'AC "répertoire féministe" du 02 mars 2026 à Lyon est complet ! Un carnet résumant le travail des laboratoires consacrés à l'oralité inclusive dans les contes merveilleux a été mis en forme et est disponible sur le site de l'APACC. Les laboratoires continuent en 2026.
- Le colloque de la commission égalité, initialement prévu en 2026 ne se fera qu'en 2027 pour raisons budgétaires.
- La collaboration avec la Grande Oreille continue avec de prochains articles dans les numéros 101, 102, 103 et 104. **N'hésitez pas à nous contacter pour participer à l'aventure de la désinvisibilisation des femmes conteuses et anthropologues !**
- Point VHSS (violences et harcèlements sexistes et sexuels). Nathalie K, suppléante de la commission et formée à la réception des témoignages, se porte volontaire pour prendre les appels sur le sujet. Elle saura vous écouter et vous orienter vers les personnes et services compétents. Nathalie K : 06 27 28 44 98

**Le carnet des labos oralité
inclusive**

Commission Transmission

Bienvenue à cette nouvelle commission !



Cette commission est née lors de l'AG de septembre 2025, en réponse aux besoins d'échanges, exprimés par les conteurs et conteuses qui sont dans leurs premières années de métier.

Elle est composée également de conteuses et conteurs de plus longue expérience, dans un esprit de compagnonnage.

L'idée étant que, à chaque moment de son parcours, un.e artiste apporte son regard et son questionnement, ses doutes, ses convictions, ses rêves.

Cette commission se veut un espace de partage, de recherche, de réflexion autour de notre art, de ses enjeux et des mots que nous choisissons pour en parler.

Nous nous proposons de démarrer sur trois axes de travail :

- Prévoir nos chantiers, modestes ou ambitieux, caler l'organisation pratique, penser la communication externe.
- Identifier nos sujets "brûlants", y réfléchir ensemble.
- Prendre le temps de nous nourrir des ressources précieuses laissées par de nombreux artistes de la parole et chercheuses, chercheurs, depuis des décennies : [vidéos de la commission mémoire](#) et autres, ouvrages, conférences, enquêtes... afin de soutenir le développement de cet art.

La commission Transmission aimerait être reliée aux autres commissions. Selon l'actualité et les projets, il s'agirait de partager ses recherches, de questionner les chantiers voisins, et parfois, construire ensemble.

A l'heure de sa déclaration d'intention, la commission rassemble dix personnes. Il y règne un état d'esprit enthousiaste, proche de celui d'un cuistot qui prépare joyeusement son buffet.

Première action : Visio "Comment produire son spectacle de conte ?"

La première action de la commission s'est déroulée mardi 20 janvier autour de la thématique : "Comment produire son spectacle de conte ?". Si vous n'avez

pas pu participer, un document détaillant les étapes de production a été réalisé, vous pouvez le lire [en cliquant ici](#).

N'hésitez pas à rejoindre la commission en nous écrivant à comapac@conteurspro.fr !

Rencontres jeunes 2026



Les rencontres de jeunes conteuses et conteurs (moins de 5 ans de pratique) vont se poursuivre en 2026.

Il est envisagé d'en organiser une à l'Est. Le sondage dira si c'est plutôt vers **Grand Est** ou **Bourgogne Franche Comté** !

Il y a des demandes sur **Provence-Côte d'Azur**. Et puis une rencontre en **Île-de-France**. Voilà ce qui pourrait se profiler pour 2026

L'Appel sur Facebook semble bien fonctionner pour le moment.

Si vous connaissez des jeunes artistes de la parole, vous pouvez leur suggérer d'avoir une petite vigilance à notre page facebook, dans les semaines à venir.

Pour le moment, c'est toujours Anne L. qui coordonne ce joyeux chantier !

Les auto-entrepreneurs/ses peuvent adhérer à l'APACC



Après de nombreuses concertations de l'ensemble de la gouvernance, une modification a été décidée, dans les critères d'adhésion.

L'APACC défend avant toute chose le salariat de l'artiste avec déclaration d'embauche et contrat.

- Parce que cela correspond au cadre légal.
- Parce que cela soutient et protège l'artiste : droits à la formation, congés spectacle, retraite correcte, congés de maternité, protection en cas d'accident...
- Parce que le salariat est une solidarité qui œuvre pour le maintien de l'indemnisation chômage.

Aujourd'hui, l'APACC souhaite accueillir et accompagner les jeunes artistes conteuses et conteurs qui travaillent à obtenir le régime de l'intermittence.

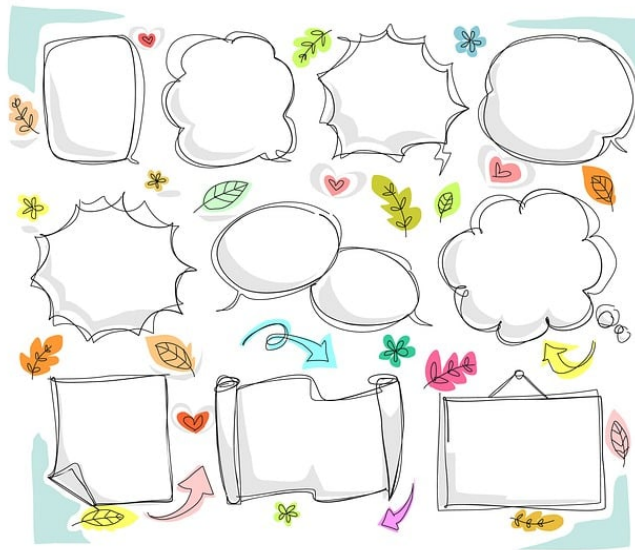
A celles et ceux qui ont démarré sous le régime de la micro-entreprise, (souvent nommée auto-entreprise) l'APACC propose donc, à partir de janvier 2026, que l'adhésion devienne possible, pour les « jeunes » artistes de la parole le temps que la personne puisse accéder au régime de l'intermittence du spectacle, ou devenir salarié.e d'une compagnie.

L'association propose un accompagnement, dans la mesure de ses compétences et de ses prérogatives, sans toutefois se substituer aux missions des syndicats.

Le souhait étant de répondre à leurs nombreuses demandes d'informations et conseils : utilisation du GUSO, structuration en compagnie, frais professionnels... Ainsi que des échanges sur d'autres sujets, liés à notre discipline.

Pour en savoir plus : adhesions@conteurspro.fr

Actes collectifs



Pour celles-eux qui ne connaissent pas : un AC ou Acte Collectif est une proposition d'un-e ou plusieurs adhérent-e.s pour un travail commun avec d'autres conteur-euses sous forme d'un espace de rencontre, de questionnements et/ou de pratiques collectives de l'Art du conte. Il dure généralement une à deux journées, en présentiel, mais peut également avoir lieu en visio sur une demi-journée.

Les actes collectifs sont accessibles aussi aux non adhérent-es.

Si vous souhaitez en proposer vous pouvez prendre contact avec Marie-Pierre : mp_hoareau@hotmail.com qui en assure la coordination. Elle vous guidera au mieux.

Tarifs pour participer : gratuit pour les adhérent-es / 15 euros/jour pour les non adhérent-es. Une participation de l'APACC aux frais de déplacements est possible pour les adhérent-es.

[Cliquez ici pour le Programme complet des AC 2026](#)

Quelques petites informations et changements à noter :

L'AC Fiscalité

Cet AC, Porté par la Commission Législation, change de date et de titre pour plus de clarté. Il s'appelle désormais ***Intermittent.es : comment fonctionnent les frais réels ?*** Et il aura finalement lieu le **18 Mars de 14h à 17h**, en visio.

Pour plus d'infos, [cliquez ici](#)

L'AC Les rencontres du Merveilleux

En raison des places limitées, cet AC, porté par la Commission Répertoire, est ouvert en priorité aux adhérent.es Apacc puis aux conteurs et conteuses pros, ET il reste des places !

Pour plus d'infos : [cliquez ici](#)

Retour sur le premier AC de l'année : Conte et Nouveaux Récits



Réuni-es à Romans sur Isère le mardi 6 janvier 2026, huit conteuses et conteurs ont exploré les relations entre le conte traditionnel et les « Nouveaux Récits ».

Qu'est ce que ces « Nouveaux Récits » ? Des histoires qui valorisent la collaboration, le respect de tous les êtres vivants et dessinent un futur désirable. Nous nous sommes partagé des histoires (issues du répertoire ou non) qui contenaient ces valeurs. Puis grâce à la forme du débat mouvant nous avons discuté de la nécessité de créer ou non des nouvelles histoires ; des

dimensions universelle ou/et culturelle des symboles. Dans l'après-midi nous avons réfléchi à l'apport des différents types de contes ou récits de la littérature orale pour ces Nouveaux Récits. En conclusion de cette journée, quelques idées ont jailli : **écrire un manifeste** pour informer les médias que le conte traditionnel est une ressource précieuse qui parle sans cesse d'humanité et de transformation ; **organiser un festival des Nouveaux Récits** qui accorderait une belle place au répertoire, se rassembler pour « **arpenter** » : lire et partager des ressources liées aux Nouveaux Récits.

Commission "International"

Des Nouvelles de Cuba



L'île de Cuba traverse une crise majeure avec pénurie de combustible et coupures de courant pouvant durer jusqu'à 13 heures par jour. Une situation économique très difficile pour la population car il s'agit aussi de pénurie d'eau, de gaz, d'aliments de première nécessité et de médicaments.

Dans ce contexte de manque de moyens généralisés, Le Ministère de la Culture a demandé que les différents festivals de contes se rassemblent pour n'en faire qu'un. Les festivals qui veulent continuer à exister de façon autonome, mettant en avant la singularité de leur ligne artistique et/ou de leur programmation, doivent chercher du financement et/ou des partenariats à l'extérieur de l'île.

Cette nouvelle mesure a provoqué un grand mécontentement chez les conteurs et conteuses car pour eux chaque événement possède sa propre signature et l'existence d'un seul festival peut invisibiliser ou mettre en péril le travail spécifique des autres festivals.

Cependant, et malgré la situation économique et sociale, les conteurs et conteuses de la ville de la Havane continuent à organiser des ateliers, des

stages de formation, création et répertoire.

Le 20 Mars 2026, la section de Narration Orale de l'Union des Ecrivains (UNEAC) présentera en avant-première un film documentaire dédié à Haydée Arteaga Rojas, conteuse fondatrice du renouveau du conte à Cuba décédée à l'âge de 105 ans en 2020.

Le **projet "Narr'Arte"** de la Havane envisage également pour le mois de Mars 2026 d'inviter les conteurs et conteuses de Cuba, ainsi que celles et ceux qui habitent à l'extérieur, à participer à la journée « Une île pour raconter » : **24 heures de contes à travers toute l'île** où le conte sera présent à travers la radio, à la télévision et dans les réseaux sociaux.

En Mai 2026, aura lieu à la Havane le **festival international Cont'Arte** dirigé par la conteuse Elvia Pérez.

Cuba continue, résiste, se maintient à la surface, et même dans l'œil du cyclone, elle raconte.

Témoignage de Beatriz Quintana, conteuse et directrice du festival " Primavera de cuentos" à la Havane, recueilli grâce à la transmission et traduction de Mercedes Alfonso

Sur la photo : Haydée Arteaga Rojas

Commission Legislation et RNCAP

Conférence sur le cadre légal d'emploi d'un.e artiste



« Quel cadre légal pour la déclaration d'activité professionnelle d'un.e artiste du spectacle vivant ? »

Rendez-vous **jeudi 12 février de 10h à 12h**

Vous vous posez des questions sur les conditions de production de spectacle, le salariat des artistes, les licences d'entrepreneur du spectacle ? Les différents

statuts possibles pour les artistes, les auteurs du spectacle vivant ?

La commission Législation, en partenariat avec le RNCAP (Réseau National du Conte et des Arts de la Parole) vous a concocté trois fiches de bonne pratique et prendra le temps de les décrypter lors de cette visioconférence.

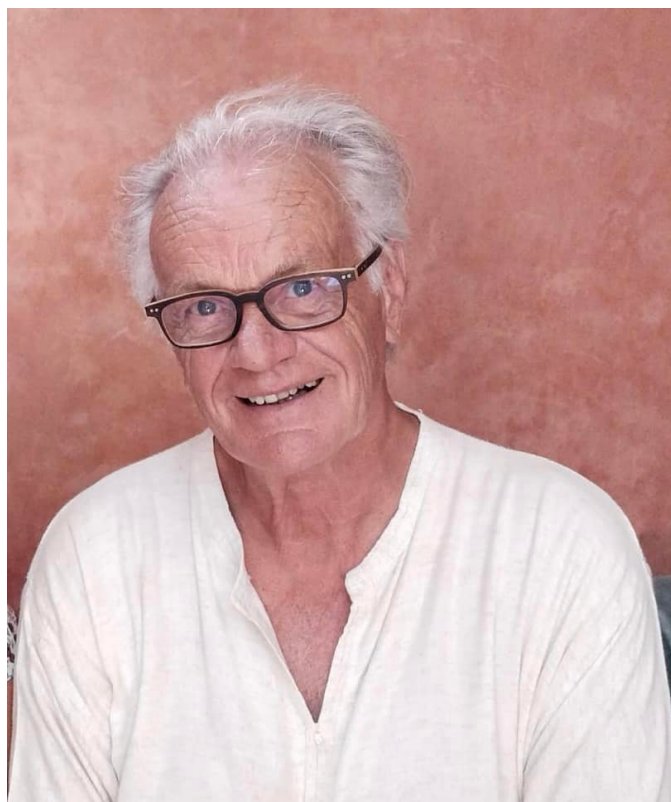
Vous serez mieux étayé dans l'exercice de votre métier d'artiste conteur en lien direct avec une structure productrice et/ou organisatrice.

Cette visioconférence s'adresse aussi bien aux structures qu'aux artistes. Elle est un échange sur les pratiques pour programmer des artistes conteurs et conteuses.

Vos retours d'expérience et vos questions sont les bienvenus !

Pour les inscriptions à cette visioconférence envoyer un mel à legislation@conteurspro.fr ou mon.repecaud@free.fr avant le 10/02

Michel Jolivet nous a quittés
Nous souhaitons lui rendre hommage



Amoureux des contes et des histoires, dès le Renouveau du conte des années 80, il a été un tenace défenseur de notre art : il en parlait avec amour et vitalité. Il a créé la Maison du Conte de Chevilly Larue, le Grand prix des conteurs et le Labo, avec Abbi Patrix. Michel ne comptait pas ses efforts pour faire reconnaître notre discipline. Pendant des années, il a accompagné et soutenu de nombreux artistes du conte, notamment lors du Festival et du Grand Prix des Conteurs.

A la retraite, il impulsait le projet « pariez sur le conteur ». Plein d'humanité, attaché à son Théâtre, à son public, à son équipe, il voyait les histoires comme lien fondateur entre tous.

A l'heure où la culture est malmenée et où le conte peine toujours à se faire reconnaître comme « art premier » spécifique, Michel laisse aux conteurs et au monde du Conte son chemin de créateur et une Maison, qui restera sans doute habitée, en secret, de ce sourire plein de chaleur, avec lequel il nous accueillait tous.

Nous souhaitons vous partager, avec leur accord bien sûr, le beau texte d'adieu que lui ont adressé Gigi et Pépito.

Texte d'adieu à Michel Jolivet par Gigi et Pépito

Adhérer c'est faire vivre l'APACC !



Nous sommes 160 adhérent.es.

C'est un bonheur de recevoir presque chaque semaine de nouvelles adhésions : ce ne sont pas des sommes d'argent qui nous échoient, ce sont des collègues qui nous rejoignent !

Pour ceux et celles qui auraient tardé à ré-adhérer, faites-le avant fin janvier : c'est tellement mieux que le mouvement vienne de vous !

Adhérer, c'est soutenir nos actions, notre recherche permanente de visibilité des Arts de la Parole en généralet du Conte en particulier ! Réfléchir, chercher, échanger.

Adhérer, c'est dire " Ok, je suis là, je suis d'accord pour que notre discipline soit vivante, que nous soyons relié.es entre nous. Je vous rejoins, je suis vos actions". Ensuite, à chacun.e de choisir son degré d'action, participer à un Acte Collectif, rejoindre une Commission.

Ou simplement en étant présent.e à l'ASSEMBLEE de SEPTEMBRE ! (8-10 septembre 2026).

A bientôt pour votre adhésion !

Anne L.

J'adhère à l'APACC

APACC

contact@conteurspro.fr

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}.
Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

